

ASSEMBLÉE NATIONALE

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°
2464)

N° CL329

AMENDEMENT

présenté par
M. Croizier

ARTICLE 7 TER

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
